



COMMUNIQUE DE PRESSE

EMPRUNT OBLIGATAIRE DE TGCC SA DU 22 JUILLET 2024

REVISION DU TAUX FACIAL DES OBLIGATIONS A TAUX REVISABLE NON COTEES DE LA TRANCHE UNIQUE

Conformément aux dispositions du PV de décision du Président du Conseil d'Administration du 12 Juillet 2024, arrêtant les caractéristiques de l'emprunt obligataire ordinaire par placement privé de TGCC SA du 22 juillet 2024, qui stipulent une révision annuelle du taux d'intérêt de la tranche unique à la date d'anniversaire de la date de jouissance des obligations, les nouveaux taux d'intérêt qui seront appliqués à partir du 22 juillet 2026 sont les suivants :

	Tranche Unique
Maturité	4 ans
Prime de risque	110 pbs
Taux de référence 52 semaines (taux monétaire) tel que publié par Bank Al Maghrib le 15/07/2026	2,20%
Taux révisés	3,30%